### Country: HAITI

### **COUNTRY PROGRAMME PERFORMANCE SUMMARY**

### Reporting period: [2013-2016]

### **I. EXECUTIVE SUMMARY (1/2 page maximum)**

A la veille du nouveau cycle programmatique du PNUD en Haiti, le pays fait encore face au relèvement d’une catastrophe dévastatrice, le cyclone Matthew. Les leçons apprisses depuis le séisme de 2010 sont mis en évidence dans les réponses du Gouvernement haïtien, le peuple haïtien, les communautés affectées, la communauté internationale et le PNUD. Une semaine avant l’arrivée de Matthew, le Gouvernement, les autorités locales, le PNUD et ses partenaires faisaient le cap sur des cartes multirisques dans la région sud du pays, sans savoir combien cette approche deviendrait critique dans les jours à venir. L’activation des Centres d'Operations d'Urgence National et Départementales (COUN et COUD), la mobilisation des volontaires en appui à la Direction de la Protection Civile pour communiquer sur l’arrivée du cyclone et les mesures à prendre ont testé l’efficacité des exercices de simulation (SIMEX) tenues dans les mois et années précédents. Quand en 2010 les activités de relèvement économique ont pris des semaines à démarrées, en 2016 le PNUD a mobilisé des activités génératrices de revenue en partenariat avec les autorités locales dix jours après l’évènement. Ces actions prises par le PNUD ensemble avec ses partenaires font la preuve de la pertinence et de l’adaptabilité de son approche programmatique en Haiti.

Pendant le cycle 2013 - 2016, le PNUD s’est concentré sur une stratégie de développement à moyen et long terme, en consolidant les résultats pendant la période post-séisme, et en mettant un accent sur la création d’emplois, la promotion du relèvement, et le rétablissement des fonctions essentielles de l’Etat. Grâce au PNUD, les plus affectés par le séisme ont eu accès à un habitat décent et sûr et des mesures ont été prises pour institutionnalisation de la première Politique nationale du logement et de l’habitat. A travers le projet 16/6, mis en œuvre avec l’appui du PNUD, l’UCLBP a renforcé capacités et aujourd’hui c’est l’institution de référence pour la reconstruction des bâtiments publiques dans le Pays mais aussi une référence pour combler le gap de logement dans le pays. Cette même approche est en application dans les zones récemment affectées par Matthew, une capitalisation des expertises nationales et locales pour un relèvement favorisant le développement durable. Pendant le cycle, le PNUD est parti d’une approche de création d’emplois (temporaires et permanents), vers le renforcement des chaînes de valeurs et les petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre de la prévention des risques et des désastres, il y a eu un fort accent sur la formation technique à la construction parasismique, la dotation des institutions concernées des cartes multirisques et des Plans de Prévention et de Réduction des Risques Naturels (PPRRN), accompagnés par un guide méthodologique sur la réduction des risques urbains. Comme paquet, le pays est doté avec un référentiel national pour la planification urbaine et l’aménagement du territoire. Les travaux de réhabilitation des bassins versants ont contribués à réduire la vulnérabilité environnementale et à développer le potentiel écologique d’Haïti.

L’appui à la réforme administrative a permis d’avancer vers une gestion du service public plus rationnelle, transparente et équitable pour les femmes, préalable indispensable à une plus grande efficacité de l’Etat dans la fourniture de services de base. Le diagnostic institutionnel lancé à la demande de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif a débouché sur une feuille de route nationale sur les prochaines neuf années. Le PNUD a contribué à une meilleure planification et gestion du développement à travers l’élaboration du premier rapport sur les Objectifs du millénaire pour le développement, publié en 2014, et la mise en place du Module de gestion de l’aide externe.

Plusieurs enseignements ont été tirés dont la nécessité d’intégrer pleinement la vulnérabilité environnementale et la prévention des catastrophes dans les programmes et les projets, et d’investir dans les capacités de gestion et de coordination du Gouvernement. L’évaluation du projet de réduction de la vulnérabilité des populations dans le Département du Sud a montré que l’implication directe des autorités locales dans la prise de décisions et l’exécution permet de mieux répondre aux besoins de la population. L’évaluation du programme de relèvement a recommandé l’introduction systématique de quotas pour la participation des femmes dans les interventions afin de favoriser un changement d’attitude vis-à-vis de celles-ci.

La stratégie programmatique pour la réponse au cyclone Matthew s’appuie sur deux axes d’intervention : le renforcement des capacités nationales et locales pour la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation des efforts de post-récupération Matthew (Gouvernance), et la restauration des capacités et des moyens d'existence des pour la reprise économique résilient des communautés affectées (Moyens de subsistance) crée un pont entre le programme pays de 2013 à 2016 et le nouveau cadre programmatique du PNUD pour 2017 à 2021.

Il ressort que les avantages comparatifs du PNUD résident dans sa flexibilité, son appui stratégique et continue aux institutions nationales, la transversalisation des approches participatives, sensibles au genre, et à la vulnérabilité environnementale. La capacité d’innovation, de mobilisation d’expertises de haut niveau et de transfert de capacités du PNUD sont ressorties d’une manière récurrente pendant le cycle 2013 – 2016. Des partenaires clés dans la mise en œuvre du programme 2013 -2016 se sont mobilisées encore une fois en appui au PNUD pour la réponse post-Matthew : le Gouvernement de l’Argentine avec un don additionnel de semences dans le cadre du projet Prohuertas, le Gouvernement du Japon pour des activités génératrices de revenus en complémentarité à son financement pour la résilience au risques et désastres, et l’Union Européenne pour une réplication des cartes multirisques. Le partenariat stratégique avec la MINUSTAH dans le cadre de la réduction de la violence communautaire s’est approfondi en ciblant une planification pour des activités conjointes en faveur des quartiers urbains les plus vulnérables post-cyclone. Cette diversité des partenariats et le climat de confiance bâti pendant le cycle du programme a permis au PNUD d’agir rapidement et efficacement au nouveau contexte.

Par rapport à l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes, le PNUD Haïti a tiré des leçons importantes. Dans le domaine du processus électorale et la vie politique l'analyse a montré que, malgré la disposition constitutionnelle d’un minimum de 30% de femmes dans tous les domaines en particulier dans les sphères publiques, il y a eu un écart sérieux entre les sexes dans la représentation des femmes, provenant de plusieurs obstacles, dont le manque d'intérêt, la capacité et l'engagement de la part des institutions clés, et des difficultés à accéder à des opportunités et des ressources de la part des femmes en politique. En réponse, le PNUD s’est concentré sur la formation des techniciens du Conseil électoral, des jeunes et des personnes handicapées, l'organisation de conférences-débats ciblant les femmes concernées des partis politiques et les organisations de femmes, et le développement d'outils pour rendre des statistiques ventilées par sexe disponibles liées aux élections.

Dans le domaine de l’Etat de Droit, l'analyse a montré qu’entre 9 et 31% des femmes haïtiennes sont victimes de violence de diverses formes, tandis que leur accès à l'aide juridique est encore très limité. En réponse, l'intervention du PNUD a mis l'accent sur le renforcement de l'École de la magistrature. Un programme de formation de formateurs et de la formation sur la VGB a été achevée en 2014. En outre, la sensibilisation des directeurs de l'École de la magistrature a conduit à la parité entre hommes et garçons.

Dans le domaine de l'autonomisation économique, les tendances indiquent que les femmes travaillent principalement dans les microentreprises qui sont souvent fragiles et précaires, en partie comme un dernier recours pour échapper au chômage et subvenir à leurs familles. Parmi les 72.000 micro, petites et moyennes entreprises (MPME) enregistrés dans le pays, 62% sont dirigés par des femmes et près de 98% sont des entreprises privées et ont un seul employé. Le chômage touche particulièrement les femmes et les filles : le taux rural et urbain moyen le chômage atteint 20% pour les femmes et près de 15% pour les hommes. L’entrepreneuriat forcé perpétue l'inégalité en poussant les femmes et les hommes à investir dans une activité de subsistance et ne laissant aucune opportunité pour le développement économique de la croissance réelle. En réponse, l’intervention du PNUD a était axée sur la promotion de l'entreprenariat féminin et de la production.

Dans le domaine du changement climatique, l'absence des femmes dans des rôles de leadership dans la gestion de l'eau et d'autres ressources naturelles a été largement reconnue. En réponse, le PNUD cible l'intégration des femmes dans plusieurs structures communautaires de gestion des ressources et de promouvoir la participation des femmes dans les pépinières, ce qui donne des avantages pour les femmes.

Le PNUD est un leader de l'UNCT. Entre 2013 et 2016, le PNUD a participé dans 6 processus de planification des Nations Unies en Haïti : la première planification de la Consolidation de la MINUSTAH en 2103, la mise en œuvre du Cadre Stratégique Intégré (CSI) 2013 – 2016 et sa révision en 2014, la planification de la transition de la MINUSTAH et des Nations Unies en 2014, l’Appel à Transition de l’Humanitaire au Développement (TAP) en 2014, et le développement de l’UNSDF en 2016. Le PNUD a participé dans un maximum de 7 groupes thématiques et de travail et était présidant ou co-présidant de 5 groupes. En 2014, ces groupes de travail ont produit le « Transition Report ». En plus, l’UNCT et le HCT ont pris la décision de lancer un Appel de Transition à la place d’un Humanitarian Action Plan (HAP) en 2015.

Le PNUD a aussi assuré la coordination du Groupe des champions politiques pour la résilience aux désastres. Un travail participatif a été mené afin de définir un cadre programmatique multisectoriel dans 3 départements du pays. 10 millions USD ont été mobilisé pour la mise en œuvre de ce plan. Tout ce travail conjoint a demandé des efforts de coordination avec les autres agences et des réflexions au niveau technique à l’interne de chaque initiative. Le PNUD a fourni un soutien essentiel à la création d'un Groupe de travail UNCT M&E. Ce fut, en plus de la participation dans les groupes standards de l’UNCT (le Groupe du Programme, le Groupe Thématique Genre, le Groupe de la communication, et la Présidence continue de l’OMT). Le PNUD a également pris le lead dans la facilitation des discussions sur l’Etat de Droit dans le cadre de la transition de la MINUSTAH, menant au développement d’un programme conjoint. Cela a impliqué la convocation d'autres organismes, l'analyse des données, la rédaction et la présentation à ses homologues gouvernementaux.

En plus du support fourni au Bureau du RC/HC à travers la gestion du budget de la Coordination, le PNUD a fourni un appui au recrutement de son personnel clé. Le PNUD a continué à présider l’OMT, et à faciliter la participation dans concernés dans les enquêtes pour le siège et ISCS (Cost of Living, Hardship, DSA et Interim Salary Survey).

### **II: Country Programme Performance Summary**

|  |  |
| --- | --- |
| **Country information** |  |
| **Country name: Haiti** |
| **Current country programme period: 2013-2016** |
| **Outcomes** | **Total Expenditure** (millions USD) | **Key Indicators of outcome**  | **Progress made against key indicators** |
| **1. Des mécanismes d'aménagement favorisant la production d'un habitat décent et sûr pour tous sont en place et mis en œuvre.** | Regular: $ 6.95 Other : $26.29 | 1. Déficits de logement (en nombre d’unité).
2. Directives et mandats pour l’application des politiques de logement, de relèvement et de développement urbain
 | 1. *670,000 avec le déficit national de logement réduit de 30,000 unités.*
2. *30 cahiers des charges/directives sont préparés en appui à l’Unité de Construction, de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), validés et diffuées auprès des ministères sectoriels et des acteurs de la reconstruction.*
 |
| **UNDP Contribution**CP Outputs: * Les capacités du Gouvernement de définir et mettre en œuvre des stratégies sensibles au genre pour le logement et la réhabilitation des quartiers sont renforcées.
* Outils d’analyse pour la réduction de la pauvreté développés.
* Les capacités du gouvernement de définir et mettre en œuvre des stratégies favorisant l’emploi durable sensible au genre sont renforcées.

Progrès et résultats : Suite au tremblement de terre de 2010, le gouvernement s’est doté de sa première Politique nationale du logement et de l'habitat (PNLH), élaborée par l’Unité de Construction de Logement et de Bâtiments Publics (UCLBP) avec l’accompagnement technique spécialisé du PNUD. Cet accompagnement a aussi permis l'élaboration des méthodologies pour la création d’espaces publics et pour l'aménagement des quartiers précaires dans la zone métropolitaine de Port au Prince, permettant une réponse à des causes structurelles qui limitent l’accès à un logement digne. Cette politique nationale du logement est d’autant plus importante que selon les rapports de l'UCLBP environ 70% de la population de Port-au-Prince vit dans des quartiers précaires, que le déficit est de l’ordre de 700,000 logements et que 3,5MM de personnes (1/3 de la population) n'ont pas un logement approprié. Pendant la période du Programme pays, le PNUD a continué à appuyer les différentes initiatives de reconstruction coordonnées par le Gouvernement permettant ainsi à plus de 13,000 familles de recevoir une solution de logement décent et de fournir des espaces publics à la population urbaine, l’UCBP a continué à appliquer la méthodologie qu’elle avait développée avec l’appui du PNUD. De plus, le PNUD a œuvré en faveur d’une croissance économique inclusive et la compétitivité du secteur productif national, avec un accent sur le renforcement des microentreprises et les chaines de valeurs. En particulier, le PNUD a appuyé l’élaboration de la Politique de PMEs, le Plan Stratégique du Ministère du Commerce et le développement du Catalogue des Produits Typiques. Ainsi, 900 microentreprises ont été renforcées à travers la formation, la facilitation de l’accès au crédit et la concrétisation de projets économiques mettant l’emphase sur les femmes et les jeunes des quartiers les plus vulnérables. Le Ministère du Commerce et de l’Industrie a pu renforcer 5 chaines de valeur et 20 entreprises avec l’accompagnement technique et financier du PNUD. Par ailleurs, le Gouvernement est maintenant doté d’un rapport sur les Objectifs du millénaire publié en 2014 avec l’appui du PNUD, permettant une meilleure planification des programmes de développement. |
| **Outcomes** | **Total Expenditure**(millions USD) | **Key Indicators of outcome** | **Progress made against key indicators** |
| **2. Les institutions nationales y compris celles responsables de l'état de droit, sont davantage renforcées afin de remplir les fonctions d'administration publique et de fournir les services de base.** | Regular: $ 4.34Other : $ 75.93 | 1. *Pourcentage des résultats contestés effectivement jugés par le Conseil électoral provisoire (CEP)*
2. *Le plan d’action relatif à la réforme du secteur public est élaboré et mis en œuvre.*
 | 1. *Les organes contentieux du CEP ont accusé un peu de retard dans le traitement des contestations liées aux résultats préliminaires des élections législatives des 1er et 2ième tours à cause du nombre important et des recours enregistrés aux BCED (316 contestations : 203 au 1er tour ; 113 au 2ième tour) et au BCEN (208 recours en appel : 113 au 1e tour ; 95 au 2ième tour). Le PNUD a aidé le CEP afin de mettre en place des textes juridiques adéquats pour traiter le contentieux électoral convenablement. Ainsi, le règlement relatif au mode de calcul de la majorité requise par le décret électoral a été adopté par le CEP le 20 octobre 2015. Un projet de manuel des procédures contentieuses a été aussi soumis au CEP pour validation.*
2. *La mise en œuvre de la réforme a été engagée : 1) de nouvelles dispositions légales et réglementaires (arrêtés, circulaires, règlements) ont été prises et sont en cours d’application ; 2) Des audits institutionnels de 10 ministères ont été réalisés et des avant-projets de lois organiques ont été déposés au parlement ; 3) Un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme Cadre de Réforme de l’Etat a été réalisé.*
 |
| **UNDP Contribution**CP Outputs: * Le Conseil Electoral dispose de procédures opérationnelles efficaces et fiables pour une meilleure gestion de l’organisation des élections.
* Les institutions d’Etat de Droit (Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique ; le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire ; La cour de Cassation) sont renforcées afin de remplir efficacement les fonctions de gestion et d’administration de la justice y compris l’amélioration de l’accès à la justice et la détention préventive.

Progrès et résultats : Le PNUD de concert avec les partenaires a soutenu la tenue des élections en Haïti après deux ans de retard pour certains postes. Afin de faciliter la gestion des opérations électorales, le PNUD a géré un Basket Fund de plus de USD $68 millions. Le PNUD a aussi fourni un appui technique au Conseil Electoral en appuyant l’élaboration du projet de loi électorale, le dialogue, la formation, l’éducation civique, l’assistance juridique, et les technologies électorales pour la disponibilité d’une liste d’électeurs dans le délai prescrit par la loi. Ceci en plus d’assurer l’acquisition du matériel électoral, permettant la tenue de 2 journées électorales et la préparation de 2 autres prévues en octobre 2016 et janvier 2017.Haïti a fait des progrès dans le domaine de l’Etat de Droit. A la demande du Président de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, le PNUD a lancé un diagnostic institutionnel qui constitue maintenant la feuille de route de l’institution pour les 9 prochaines années à travers un plan stratégique et opérationnel. D’une part, le PNUD a renforcé les capacités opérationnelles et stratégiques du Conseil Supérieur du Pouvoir Judicaire ainsi que les mécanismes de contrôle, ce qui a permis la dynamisation du contrôle des juridictions nationales, D’autre part, le PNUD a appuyé le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique dans sa mission d’inspection judiciaire des Parquets des tribunaux et des cours d’appel de la République, de l’élaboration de l’avant-projet de loi sur l’assistance juridique et la loi organique dudit Ministère.Afin de donner au gouvernement la possibilité de rendre plus optimale l’allocation de ses propres ressources et toujours avec l’appui du PNUD, les données sur le financement extérieur sont maintenant recueillies par le Module de Gestion de l’Aide Externe (MGAE), dont les données ont été intégrés dans le Programme d’Investissement Public. Selon le Gouvernement, Le MGAE est son outil principal pour mettre en œuvre son cadre de coordination dans le but d’améliorer la gestion de l’aide extérieure, ainsi que son intégration dans le processus budgétaire. Dans l’objectif de d’appuyer réforme administrative et la décentralisation un nouveau Programme-Cadre de Réforme de l’État couvrant la période 2013-2017 élaboré. Les mécanismes institutionnels de coordination et d’accompagnement du processus de mise œuvre de la réforme sont activés et opérationnels tels : le Forum des Directeurs Généraux de l’Administration Publique, les comités ministériels de réforme administrative (CMRA) et la Table thématique des bailleurs. Les capacités de l’Office de Management et des Ressources Humaines (*OMRH*) ont été renforcées. Divers textes règlementaires portant notamment sur le processus de recrutement des agents de la Fonction Publique et de simplification de procédures sont élaborés, publiés et mis en application.  |
| **Outcomes** | **Total Expenditure**(millions USD) | **Key Indicators of outcome**  | **Progress made against key indicators** |
| **3. Les vulnérabilités environnementales sont réduites et les potentialités écologiques développées par une gestion durable des ressources naturelles et énergétiques axée sur une approche territoriale décentralisée.** | Regular: $ 2.57Other : $ 16.87 | 1. *Pourcentage des politiques nationales et des plans nationaux de gestion des ressources naturelles qui comporte un plan d’action chiffré.*
2. *Existence de cadres de gouvernance nationaux concernant les changements climatiques, la biodiversité, la gestion durable des terres et des zones côtières et l’énergie renouvelable*
 | *a. Le PNUD a contribué à la création du Bureau National pour l’Evaluation Environnementale, un organe dédié à l'analyse et à la prise en compte du facteur environnemental dans les politiques publiques de l'Etat haïtien, de manière transversale. Le BNEE aura à veiller à l’intégration des normes et bonnes pratiques environnementales et sociales dans la planification et la réalisation de tous les projets, programmes, initiatives de développement, qui se déploient dans le pays.**b.* *L'appui du PNUD a permis :  l’élaboration du document d'engagement de l'Etat haitien à la COP 21 sur les changements climatiques et les études sectiorielles en support; la mise en place des procédures d'évaluation d'impact environnemental, la structuration et le fonctionnement de la table sectorielle sur l'environnement ;  le développement d'une politique nationale sur les changements climatiques ;une référence légale pour la réforme de la législation relative à la génération, distribution et commercialisation d'énergie électrique en général et un avant-projet de loi spécifique au secteur de l'hydro-électricité à petite échelle  et, enfin, le développement d'une méthodologie officielle pour l'élaboration de plans de cogestion des bassins versants qui fut endossé par le ministre de l'environnement de l'époque.*   |
| **UNDP Contribution :** CP Outputs : * Les bassins versants prioritaires ont une couverture forestière accrue
* Des politiques nationales et des plans de gestion de l’environnement et des ressources naturelles intégrant un plan d’action budgétisé sont validés
* Des mécanismes d’adaptation au changement climatique sont mis en place

Progrès et résultats : Il y a eu des avancées dans l’élaboration des cadres de gouvernance nationaux concernant les Changements Climatiques (CC), la biodiversité, la gestion durable des terres et des zones côtières et les énergies renouvelables. Le PNUD a soutenu le Ministère de l’Environnement (MdE) dans la création du Bureau national pour l'évaluation d'impact environnemental, dans le cadre d’un partenariat entre le PNUD, le MdE et l’Institut de la Francophonie pour le Développement Durable. Concernant l'adaptation au Changement Climatique, un guide méthodologique pour estimer et intégrer les coûts du CC a été élaboré. Le PNUD a également soutenu le Ministère des Finances pour estimer efficacement les coûts liés au CC, en particulier dans le secteur agricole, afin de les intégrer au budget national. Un avant-projet de réglementation du secteur de la micro-hydroélectricité communautaire ou commerciale est rendu disponible. Des progrès sont à noter dans la planification de la gestion locale des bassins versants. Pour le bassin versant binational de l'Artibonite, le plus grand en Haïti, avec l'appui du PNUD, une analyse diagnostique transfrontalière complète a été réalisée et permis l'élaboration d'un programme binational d'action stratégique pour son développement. Une méthodologie pour l'élaboration de plans de cogestion des bassins versants a été également produit et validée par le Ministre de l'Environnement en fonction.  Deux plans de gestion des bassins versants ont été développés dans le Sud. Dans le premier, les activités de renforcement des capacités ont été mises en œuvre pour soutenir les comités de gestion, y compris l’inclusion de l'adaptation au CC dans la gestion. Pour le second, huit 8 comités de gestion ont été établis et logistiquement soutenus pour leur fonctionnement.  |
| **Outcomes** | **Total Expenditure**(millions USD) | **Key Indicators of outcome** | **Progress made against key indicators** |
| **4. Les capacités des institutions (nationales et territoriales décentralisées) et de la société civile sont renforcées pour la prévention, la gestion et la réponse aux risques et désastres naturels.** | Regular: $ 4.00Other : $ 22.00 | 1. *Existence d’un plan national mis à jour et tenant compte de l’égalité des sexes pour la gestion des risques liés aux catastrophes.*
2. *La réduction des risques liés aux catastrophes est prise en compte dans plusieurs plans et stratégies sectorielles et dans leur mise en œuvre.*

  | 1. *a. Les termes de références de la révision du plan national de gestion des risques et désastres ont été validés par l’ensemble des acteurs du secteur. Le premier Ministre a souligné que cette révision devait être une priorité pour le Système national de gestion des risques et désastres. L’ensemble des acteurs est prêt à participer à cette révision. Le recrutement de l’équipe qui va réaliser cette révision est en cours. Un accord a eu lieu avec ONU FEMMES et la DPC afin de mobiliser une expertise sur l’intégration de la question relative au genre dans le nouveau plan national. Une redynamisation de la table sectorielle et thématique GRD a eu lieu en 2015. Une unité d’exercice de simulations (SIMEX) est en phase de création. Onze fora GRD centraux ont été réalisés au cours de l’année 2015 avec la participation de plus de 90 partenaires. Une centralisation des campagnes de sensibilisation au sein du Comité Thématique Education et Sensibilisation du Public en cours.*

*b. Le PNUD a appuyé l’élaboration un Guide méthodologique servant de standard nationale pour l’intégration de la réduction des risques naturels dans la planification et les investissements urbaines en Haiti. Ce Guide a été endossé par l’Etat Haïtien et plus que 100 cadres ont reçu une formation l’utilisation de la méthodologie standard pour l’intégration de la réduction des risques naturels dans la planification et les investissments urbains. Une application pilote de cette méthodologie a été faite sur le département de la Grand’Anse. Les capacités des autorités et acteurs locaux sont renforcées afin de pouvoir mettre en application les conclusions et recommandations des plans de réduction des risques* |
| **UNDP Contribution:** CP Outputs: * Appui au renforcement des capacités du SNGRD pour la réduction et la gestion des risques au niveau national et sous national.
* La réduction des risques urbains, incluant à travers la mise en œuvre d’un plan d’action pour la réduction des risques sismiques dans le Grand Nord d’Haïti

Progrès et résultats : La révision du Plan national de gestion des risques et désastres a été initié avec la validation de la méthodologie d’intervention, la mise en place des groupes de travail sur les piliers stratégiques ainsi que sur des thématiques transversales notamment le genre, les changements climatiques et le volontariat, une consultation d’acteurs gouvernementaux, société civile, organisations internationales au niveau central et dans les départements du Nord et du Nord-est. L’appui du PNUD au système national de gestion des risques de désastres a aussi permis de consolider les capacités opérationnelles de la direction de la protection civile (DPC), au niveau central et départemental. Les expertises techniques nationales mises à disposition ont permis aux centres d’opérations de secours d’assurer un meilleur suivi des interventions. La DPC s’est alors mieux positionnée dans son rôle technique de coordination et suivi des interventions. Le guide méthodologique de réduction des risques urbains a été validé et diffusé et constitue un référentiel national pour l’intégration des risques naturels dans la planification urbaine. Le PNUD a appuyé la réalisation d’études de microzonage sismique dans l’agglomération de Port-au-Prince et cinq villes du nord d’Haïti. Dans 3 départements du Nord, la menace sismique a été quantifiée et été intégrée aux plans de contingence aux désastres avec des exercices de simulation (SIMEX), et 3 villes principales (Cap Haïtien, Fort Liberté et Ouanaminthe) ont été objet d’une cartographie du risque sismique urbain et d’une évaluation de la vulnérabilité (50% des bâtis et 40% des infrastructures stratégiques ), suivies par la vulgarisation des normes de construction parasismiques, avec 220 maçons (2 femmes) et 32 ingénieurs recevoir une formation, touchant ainsi près de 1.5 millions de personnes à risque. Un guide méthodologique de réduction des risques urbains a été validé et diffusé et constitue un référentiel national pour l’intégration des risques naturels dans la planification urbaine. Plus de 80 cadres issus des principales institutions clés de l’Etat Haïtien ont reçu une formation générale et approfondie sur l’utilisation de la méthodologie standard pour l’intégration de la réduction des risques naturels dans la planification et les investissements urbains. Par application concrète de la méthodologie sur le département de la Grand’Anse, Un jeu de cartes des différents phénomènes naturels a risques pour le département de la Grande Anse a été élaboré, Six (6) plans de réduction des risques Naturels dans les zones urbaines des 6 communes prioritaires de la Grande Anse (Dame-Marie, Jérémie, Beaumont, Abricots, Roseaux et Moron), plusieurs ateliers de restitution des résultats des cartographies multirisques ont été réalisés pour les autorités départementales et communales en vue de leur permettre d’avoir une bonne connaissance des différents risques affectant leurs territoires; des sessions de formations ont été réalisées pour autorités et acteurs locaux dans le but de renforcer leurs capacités pour pouvoir mettre en application les conclusions et recommandations des plans de réduction des risques. Pour promouvoir la bonne construction dans le département de la Grand’Anse, en collaboration avec le Ministère des Travaux Publics, Transports et communication (MTPTC) ; 356 professionnels de la construction dont 15 femmes ont été dans le département de la Grand’Anse et 2215 personnes ont été sensibilisées sur les risques naturels notamment le séisme et les cyclones et la nécessité de bien construire les maisons. Les capacités des autorités départementales et communales ont été renforcées afin de leur permettre de pouvoir mettre en application les conclusions et recommandations des plans de réduction des risques. |
| **Outcomes** | **Total Expenditure**(millions USD) | **Key Indicators of outcome**  | **Progress made against key indicators** |
| **5. Les capacités des institutions et autres acteurs clés sont renforcées afin d'assurer l'accès universel et équitable aux services multisectoriels (à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'appui) en matière de VIH et SIDA.** | Regular: 0Other : $ 57.59 | 1. *Taux de succès du traitement de la tuberculose*
2. Pourcentage de femmes enceintes et d’enfants contaminés par le VIH/SIDA qui ont reçu un traitement antirétroviral (ARV)
 | 1. *Maintien du taux de succès du traitement de la tuberculose à 85% par rapport au 84% en 2011.*
2. *85% des personnes présentant une infection à VIH de stade avancé reçoivent un traitement ARV par rapport au 51% observés en 2011.*
 |
| **UNDP Contribution:** CP Outputs:* Les capacités de traitement des sites Antirétroviraux (ARV) sont renforcées à travers la formation du personnel de santé et la disponibilité d’intrants de prise en charge DOTS est améliorée et élargie augmentant le nombre d’institutions offrant des soins antituberculeux.

Progrès et résultats : En termes d’appui au niveau du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) et des prestataires de service dans le domaine, le PNUD a renforcé particulièrement les capacités du MSPP en accompagnant la révision des normes de prise en charge, de plan stratégique de lutte contre le SIDA et de Plan de Suivi-Evaluation. Le Programme National de Lutte contre le SIDA a été accompagné afin de jouer pleinement son rôle de régulateur dans la lutte contre le VIH. Des logiciels de gestion financière-comptable ont été installés pour les structures du MSPP intervenant dans la lutte contre le VIH. Les cadres du MSPP ont bénéficiés de formations : Gestion de projet, VIH dans le Milieu du travail, Gestion des médicaments et Intrants, Stratégie communautaires de prévention du VIH et Prévention-Traitement des IS, Dépistage du VIH, Appui conseil et Prise en charge des personnes sous traitement ARV. Diverses études ont été réalisées avec le MSPP sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) en milieu hospitalier, l’adhérence des patients sous Antirétroviraux, la nutrition et la mise en place de stratégies pour atteindre les populations les plus vulnérables. Par rapport aux bénéficiaires de soins, il faut noter les résultats suivants qui ont été atteints : * Plus de 68,349 personnes vivant avec le VIH ont été placées sous ARV
* Plus de 389,000 personnes ont été testées pour le VIH dépassant ainsi la cible prévue pour la période de plus de 100,000 tests. Ceci représente une excellente performance en considérant que le dernier EMMUS V estimait à moins de 35% la proportion de personnes qui connaissaient leur statut sérologique.
* Plus de 7311 nouveaux cas de Tuberculose ont été notifiés au programme national (101% de la cible) et 76 % ont été traites et guéris. Ceci représente une performance de 113% par rapport aux cibles établies et aussi une amélioration de 6% par rapport à l’année 2014. Ces résultats sont dus notamment à la recherche active de cas contact mais aussi à l’accompagnement des personnes sous traitement pour compléter leur traitement.
* 4) La stratégie d’intégration de la Tuberculose et du VIH a été renforcée, avec 93% des patients TB ayant reçu un test de dépistage VIH. Ces données s’améliorent encore par rapport à l’année 2014 (91%). Toutefois, l’objectif visé était de 100%.
 |

|  |
| --- |
| **Summary of evaluation findings (e.g. from outcome and project evaluations, UNDAF reviews, and other assessments)**Résultats Clés du Programme : L’appui du PNUD a jouté un rôle essentiel notamment dans :* L’élaboration par l’Unité de Construction de Logements et des Bâtiments Publics (UCLBP) de la Première Politique Nationale du Logement et de l’Habitat ainsi que le relogement de plus de 45,000 familles affectées par le tremblement de terre grâce à différentes initiatives.
* La tenue des élections présidentielle, législatives et locales à travers le soutien au Conseil Electoral (projet de loi électorale, dialogue, formation, éducation civique, assistance juridique, disponibilité de liste d’électeurs, acquisition de matériel électoral) et la gestion d’un « basket fund »de plus de $60 millions USD mis à disposition par le Gouvernement Haïtien et l’ensemble de la communauté internationale pour la réalisation des élections.
* La consolidation des capacités opérationnelles de la Direction de la Protection Civile chargée de la Gestion des Risques et des Catastrophes, l’élaboration d’un guide méthodologique de réduction des risques urbains, ainsi que la réalisation d’études sur les risques sismiques.
* La stabilisation du niveau de prévalence du VIH-SIDA et une amélioration de la situation concernant la tuberculose dans le cadre d’un renforcement du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) grâce à un financement du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.
* La préparation d’un rapport sur la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire en Haïti permettant de disposer d’informations nécessaires à l’orientation des politiques publiques et à une meilleure planification des programmes de développement ainsi que la mise en place par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) du Module de Gestion de l’Aide Externe qui constitue l’outil principal du Gouvernement pour l’amélioration de la gestion de l’aide externe et son intégration dans les processus budgétaires.
* La création du Bureau National pour l’Evaluation Environnementale, un organe dédié à l'analyse et à la prise en compte du facteur environnemental dans les politiques publiques de l'Etat haïtien, l’élaboration des procédures et la formation des cadres du MDE et de certaines collectivités territoriales à l’utilisation de ces procédures et la création du bureau des changements climatiques.

Principaux Enseignements tirés de la mise en œuvre du programme Le cycle programmatique a été marqué par une transition de la réponse humanitaire vers une approche de développement à long-terme. Ainsi, les évaluations des projets et les exercices de leçons apprises ont permis au PNUD Haiti de tirer des enseignements sur sa programmation. En particulier, dans le domaine de la gestion des risques et des désastres, il sort que le PNUD a plus de valeur ajoutée quand il agit dans le cadre d’un partenariat solide avec le Gouvernement dans l’optique d’un appui fiable et continu au renforcement des capacités à long terme. Cela contribue à assurer la légitimité de la participation du PNUD et signifie une relation ouverte et transparente que les problèmes potentiels peuvent être rapidement identifiés et traités. Dans son approche de relèvement immédiat, le PNUD peut jouer un rôle essentiel dans le soutien à la résilience face aux catastrophes. Cela nécessite une approche proactive, stratégique et programmatique dès le début en ciblant les décideurs et en ciblant les plus vulnérables. Dans un contexte de relèvement où les capacités de l’Etat sont limitées ou réduites, des partenariats directs avec les communautés affectées et le secteur privé peuvent aider à accroître la résilience aux catastrophes futures. Par exemple, à travers la formation des maçons et la fourniture d'informations et des conseils techniques pratiques qui appuieront directement les efforts de la reconstruction.D’une manière transversale, le PNUD a constaté la pertinence des mesures suivantes :* L’introduction systématique de quotas pour la participation des femmes dans les interventions a permis de générer un changement d’attitude par rapport aux femmes au sein des communautés. Ceci est surtout appréciable dans les interventions GRD, les activités de reconstruction, et dans l’appui fourni au processus électoral.
* L'intégration d’une approche sensible à la vulnérabilité environnementale et de la prévention des catastrophes dans les programmes et projets est une nécessité. Les projets de reconstruction et d’aménagement territorial ont surtout pris en compte une approche de planification sensible à la vulnérabilité environnementale et au besoin d’assurer la résilience urbaine et communautaire en cas de catastrophe (planification multirisques).
* Investir dans les capacités de gestion et de coordination du gouvernement est aussi nécessaire. Les interventions du PNUD en appui à la Coordination de l’Aide, la réforme administrative et la gouvernance territoriale ont démontré combien le leadership et la coordination du Gouvernement est essentiel dans la planification, suivi et reddition des comptes pour une meilleur transparence.
* Pareillement, l’implication directe des autorités locales dans la prise de décisions, l’orientation et l’exécution permet une meilleure appropriation des projets ainsi qu'une meilleure prise en compte des besoins réels de la population. Ceci est aussi applicable à la reconstruction communautaire, les initiatives en appui au développement du secteur agricole, les projets de protection environnementale et dans la sensibilisation aux changements climatiques.
* Dans le cadre de son rôle d’appui à la coordination dans l’Equipe Pays des Nations Unies (UNCT) et étant une agence lead dans plusieurs projets conjoints, il est ressorti que le rôle du Bureau du Coordonnateur Résident des NU est essentiel pour une meilleure définition des rôles et responsabilités des acteurs et partenaires des agences des NU. Sans le leadership une Bureau du Coordonnateur Résident, il devient difficile de tirer profit des avantages comparatives des partenaires afin d’arriver à un résultat de développement.
 |

**III. Country Programme Resources**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Focus Area** | **Programme Expenditure ($)**  | **% of Total** |
|   | Regular (TRAC)  |  Other  |  Total  |   |
| Relèvement et réduction de la pauvreté | $            7.41  |  $            26.29  |  $          33.7  | 15% |
| Gouvernance et état de droit  | $            4.34  |  $            75.93  |  $          80.27  | 37% |
| Environnement et énergie  | $            2.57  |  $            16.87  |  $          19.44  | 9% |
| Gestion des risques et des désastres | $            4.00  |  $            22.00  |  $          26.00  | 12% |
| VIH/SIDA et tuberculose  | $                -    |  $            57.59  |  $          57.59  | 27% |
| **Total** | **$          18.31**  | **$          198.68**  | **$        217[[1]](#footnote-1)**  | **100%** |

|  |
| --- |
| **Data sources: (please indicate the main sources from which data were obtained for this report.)**  |
| Results-Oriented Annual Reports : 2013-2014-2015Integrated Workplanning for the CO: 2013-2017Atlas General Ledger data  2013-2016 Other Reports, Evaluations and Knowledge Products: * Annual Project Reports
* *L’émancipation économique des femmes grâce aux activités génératrices d’emplois (mars 2013)*
* *Ti Fi, jèn fi: pran mayèt la, demen va pi bèl (janvier 2013)*
* Evaluation des Effets « Amélioration des conditions de vie des populations vulnérables aux crises » : Programme Relèvement 2010-2012 (février 2014)
* Evaluation des Phases I et II du Projet Réduction de la Vulnérabilité des Populations et des Infrastructures dans le Département du Sud (octobre 2015).
* Evaluation finale du projet « Appui à l’Efficacité de l’Aide » (novembre 2015)
* Review of UNDP Haiti DRR Experience 2010-2015
 |

1. These figures include projections for 2016 taking into account the electoral process and the post-hurricane environment. Final figures will be revised following the closure of 2016 accounts. [↑](#footnote-ref-1)